



LE CONTRE POUVOIR GAGNANT

VEOLIA EAU

Établissement Siège

La CFDT, la CFE/CGC et l'ensemble des élus du Siège de l'UES Veolia Eau ont rendu un **avis négatif** à la question 3 de l'ordre du jour du CE du 20 février 2013 :

*"Puisqu'il est demandé un avis ce jour sur le **projet de regroupement de certaines missions d'expertise au sein de Veolia Environnement SA**, projet présenté comme irrémédiable et bien qu'encore une fois il ne soit pas sous tendu par des données économiques, notamment en terme de gains, nous allons donner un avis, en **souhaitant qu'il soit répercuté au Comité d'Entreprise de VE SA**. Notre avis est motivé par trois qualificatifs pour ce projet :*

- *Néfaste pour l'emploi ;*
- *Irréparable, on ne reviendra pas sur cette organisation et on peut même craindre qu'elle ne s'étende ;*
- *Injustifié à ce jour, notamment sur l'aspect économique.*

*C'est pourquoi nous donnons un avis négatif motivé pour ce projet **tant sur le fond que sur la méthode.**"*

VEOLIA EAU

NAO

La dernière réunion sur la Négociation Annuelle Obligatoire (*dixit la Direction*) s'est tenue le 20 février. Cette dernière est restée constante dans ses propositions, dont nous vous précisons ci-après les points les plus importants.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Pour les salariés des sociétés de l'UES Veolia Eau - Générale des Eaux rattachés aux catégories Employés/Ouvriers, Techniciens, Agents de Maîtrise et Cadres indiciaires : **gel de la valeur du point UES** en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2012.

Pour les Cadres dont la rémunération fixe est **supérieure ou égale à 60.000 € bruts annuels** : **gel du niveau de rémunération fixe 2012.**

AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES

Pour les Employés/Ouvriers, Techniciens, Agents de Maîtrise et Cadres indiciaires : l'enveloppe moyenne de 0,5% jusqu'alors réservée aux **augmentations**

individuelles promotionnelles est portée à **0,7%** de la masse salariale correspondante.

INDEMNITÉS

Les indemnités ci-dessous, figurant dans l'Annexe 2 à l'Accord Interentreprises de l'UES sont revalorisées de la manière suivante :

- *Indemnité de travaux sales, pénibles ou durs : 1,065 € par jour... soit +1,4 %*
- *Prime de conduite de véhicule (taux journalier) : 0,187 € par jour ... soit +1,1 %*
- *Indemnités de repas : 4,18 €... soit +1,2 %*
- *Allocation enfant à charge : 20,60 €/mois (par enfant attributaire)... soit +1,2 %*

CADRES EN STRUCTURE DE RÉMUNÉRATION FIXE AVEC PRIME VARIABLE ÉVENTUELLE

Pour les cadres dont la rémunération fixe est **inférieure à 60.000 € bruts annuels**, une enveloppe globale de **2%** de la masse des rémunérations de référence est réservée pour l'augmentations individuelle de leur rémunération fixe.

L'enveloppe globale de prime variable au titre de l'année 2012 est fixée à **95%** de l'enveloppe globale versée au titre de 2010 (présents / présents).

Pour la population constituée des jeunes cadres **< 30 ans** et d'ancienneté **< 5 ans** : une enveloppe globale de **4%** de la masse des rémunérations de référence est réservée pour l'augmentation individuelle de leur rémunération fixe.

LE RESTE N'EST QUE DE LA POUDRE DE PERLIMPINPIN

Retenez surtout que cette **NAO "historique"** sur les dispositions générales est de **0%** !

Cela veut dire que si vous ne vous retrouvez pas dans les quelques miettes jetées ici ou là, et hormis pour celles et ceux qui bénéficieront d'un avancement automatique... **ce sera ceinture !**

L'approche de la Direction est très simple à deviner, elle excelle dans ce stratagème de division. Mais la CFDT n'est pas dupe et nous invitons les salariés à ne pas tomber dans ce piège : **vous n'êtes pas concernés aujourd'hui ! Et demain ?**

Nous prendrons nos responsabilités sur ce simulacre de négociation et viendrons les partager avec vous... **Plus nombreux, plus fort !**



CFDT VEOLIA EAU
Ile de France Centre
7, rue Tronson du Coudray
75008 Paris
Tél : 01.44.90.24.91 Fax : 01.44.90.22.77

NAO 2013



Après la petite fête à 250 000 € minimum aux *Pyramides de Port Marly* pour nous vendre les bienfaits d'*HELLEBORE*, la Direction nous prouve une nouvelle fois que les salariés n'auront pas droit, à aussi, à un "retour sur investissements".

Le MÉPRIS : ça SUFFIT !

Seule stratégie de la Direction de Veolia Eau pour l'Entreprise, la "**réduction des coûts**" : suppressions de postes, départs de collègues non remplacés, fermetures d'Agences, etc. Le tout se traduit par **des négociations salariales 2013 qui se rapprochent du ZERO...**

LA CFDT DEMANDE 5% D'AUGMENTATIONS

Les «négociations» de 2012 et 2013 confirment la volonté de notre Direction de **réduire à 0 les augmentations collectives** et plus généralement, de diminuer la progression de la masse salariale en **pesant sur les augmentations individuelles.**

Ces restrictions ne s'appliquent pas pour autant à ceux qui les décident. Rappelez-vous : nous vous informions, dans *l'Info du Mardi N°288* que l'augmentation salariale d'**Antoine FREROT** est passée :

- ➔ De **1 188 743 €** en 2010
- ➔ À **1 739 819 €** en 2011

Soit une augmentation de **551 076 €...** faisant probablement partie du "**plan d'économie**" !

Elles traduisent aussi un choix délibéré de réduire à néant la **négociation collective** avec les Organisations syndicales en imposant l'**arbitraire en matière salariale.**

Cette offensive se déroule dans un **climat social** qui se dégrade et avec des **conditions de travail** tendues qui pèsent au quotidien sur le Personnel.

Et pourtant l'exercice 2012 a fait l'objet d'une "**distribution de dividendes**" aux actionnaires !



A quand une GRÈVE à VEOLIA EAU ?

Nous vous appelons tous à rester attentifs à cette NAO pour qu'elle soit "**convergente**" dans l'intérêt des salariés et non "**divergente**" dans l'intérêt des seuls actionnaires...

**REJOIGNEZ-NOUS :
POUR ÊTRE FORTS, SOYONS NOMBREUX !**

Informez, revendiquez, négociez... Votez CFDT.

